

Initiatives privées

Le Pédibus de La Bonneville-sur-Iton

La Bonneville-sur-Iton est une petite bourgade de 2 400 habitants située à une dizaine de kilomètres d'Evreux. Disposant d'une politique de logement social très active, la commune jouit aujourd'hui de la population la plus jeune du canton. Tout a été mis en oeuvre au sein du village pour accueillir les enfants : crèche, bibliothèque, centre de loisirs, etc. Et cet effort est dûment récompensé, puisque l'école primaire accueille aujourd'hui près de 300 enfants. Autant dire que les entrées et sorties de classes ont dû être très vite réglementées et organisées de manière à éviter tout incident et, surtout, limiter les nuisances. La priorité de M. BOUTELOUP, Maire du village : réduire le nombre de voitures à la sortie de l'école. Son idée, en 2006 : créer un pédibus sur le même modèle que celui de Genève. Tout d'abord expérimental, le pédibus est devenu un mode de transport très apprécié des écoliers, des parents, mais aussi des enseignants.

Un pédibus, qu'est-ce que c'est ?



C'est un « bus » pédestre. Il fonctionne comme un véritable bus, il suit un itinéraire précis déterminé selon le lieu d'habitation des enfants et s'arrête à plusieurs stations toutes balisées au moyen de petits panneaux. Les « conducteurs » sont des parents bénévoles pour les trajets domicile-école ou des animateurs pour les trajets domicile-centre de loisirs.

Un pédibus, comment ça marche ?

En début d'année scolaire, le trajet du ou des pédibus (selon la taille de la commune) ainsi que les horaires de passage du ou des convois sont déterminés selon le lieu d'habitation des enfants inscrits. A cette occasion, les enfants, les parents et les accompagnateurs signent la Charte du Pédibus.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Avec les années, le nombre de parents bénévoles a tendance à diminuer. L'organisation d'un pédibus à la sortie des classes est rendue très complexe par diversité des horaires ; certains parents ne peuvent être présents à leur domicile avant une certaine heure.

Pourquoi mettre en place un pédibus sur ma commune ?

- Pour désengorger le centre du village au niveau des écoles.
- Pour limiter les émissions polluantes en centre-ville.
- Pour proposer un service supplémentaire aux habitants.
- Pour sensibiliser les enfants à leur environnement.
- Pour créer une synergie au sein du territoire.



Qui ?

Porteur de projet :
Commune de La Bonneville-sur-Iton

Financement :
• Conseil Général de l'Eure
• Caisse d'Allocations familiales

Chiffres clés

- 3 circuits
- 40 enfants inscrits
- 1 embauche (coordinatrice du Pédibus)
- 15 parents accompagnateurs



Au départ proposé dans le cadre du centre de loisirs, le pédibus accueille aujourd'hui près de 40 écoliers.

Contact :

Robert Bouteloup
Maire
La Bonneville-sur-Iton
Tél. : 02 32 32 88 80
mairie.labonneville.maire@wanadoo.fr